

Objet : Affaire n°21S0044 - Réhabilitation et extension de la scène nationale de la rose des vents - Lot 1 Démolition /GO/VRD - Avenant n°9 d'ajout de prestations supplémentaires

N° : VA_DEC2026_204
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-4 du Code de la Commande publique,

décidons

De conclure avec la société CGC CONSTRUCTION située à LEZENNES (59260), titulaire du lot n°1 Démolition /GO/VRD du marché n° 21S0044 « Réhabilitation et extension de la scène nationale de la rose des vents », un avenant n°9 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initiale du marché : 3 792 526,61 € HT.

Avenant n°1 : Sans incidence financière.

Avenant n°2 : 155 819,20 € HT représentant une hausse de 4,11%.

Avenant n°3 : 165 925,37 € HT représentant une hausse de 8,48%.

Avenant n°4 : 51 454,86 € HT représentant une hausse de 9,84%.

Avenant n°5 : 14 202,69 € HT représentant une hausse de 0,37%.

Avenant n°6 : 42 684 € HT représentant une hausse de 1,13%.

Avenant n°7 : Sans incidence financière.

Avenant n°8 : Sans incidence financière.

Avenant n°9 : 2 540,60 € représentant une hausse de 0,07%.

Nouveau montant du marché : 4 225 153,33 € représentant une hausse de 11,41%

Imputation budgétaire : C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 16 mars 2026

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20260101-218525A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 17 mars 2026